



DIRECTIONS CONSEIL ET
GESTION DES RESSOURCES
Direction des Affaires Médicales
1 Bd Jeanne d'Arc
B.P. 77 908
21079 DIJON Cedex

Téléphone : 03 80 29 38 60

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR **RECRUTEMENT INTERNE**

- 1 copie de la carte d'identité (recto-verso), ou passeport, ou carte de séjour en cours de validité et l'autorisation de travail pour les personnes de nationalité étrangère
- 1 copie de l'attestation de droits de la sécurité sociale
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 copie de votre numéro RPPS
- 1 certificat médical délivré par un médecin hospitalier justifiant que l'intéressé remplit les conditions d'aptitude physique pour l'exercice des fonctions hospitalières auxquelles il postule et mentionnant qu'il est à jour de ses vaccinations (**Attention : aucun certificat médical ne sera délivré par la médecine du travail**)
- 1 relevé d'identité bancaire
- Dossier recrutement complété

→ Pour les internes affectés dans les établissements périphériques les dossiers devront parvenir **impérativement au CHU de DIJON** (une copie du dossier sera adressée, par l'interne, à l'établissement d'accueil).